



# PROJET D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE RURALE (PACER) EN REPUBLIQUE DU BENIN

**Date D'approbation :**

20/06/2016

**Département :**

Plateau, Zou, Borgou

**Commune :**

**Type :**

Agriculture  
développement rural

**Montant :**

6,5 Milliard

## DOMAINE D'ACTIVITÉ : Développement Rural

### I. OBJET ET OBJECTIFS

Il convient de rappeler que le projet, d'un coût global de 24 920 M FCFA TTC, est financé par le FIDA, les Institutions de Micro Finance (IMF), les Bénéficiaires et l'Etat béninois. Il est en cours d'exécution depuis octobre 2010 et le niveau d'exécution globale physique et financière au 30 avril 2015, ressortait respectivement à 64% et 69,4% avec un montant décaissé de 7 750 M FCFA. Le montant des financements mobilisés à date s'élève à 11 174 M FCFA dont 2 121 M FCFA de taxes supportées par l'Etat béninois (y compris l'avance de fonds mise en place par la BOAD pour le financement des études).

Le PACER a pour objet l'aménagement de 405 ha de bas-fonds pour la production de riz et le maraîchage et la réalisation d'infrastructures d'accompagnement et de mise en marché comprenant la réhabilitation / construction de 250 km de pistes rurales, des magasins de stockage et des hangars d'une surface totale bâtie de 6 494 m<sup>2</sup>.

et Le projet prévoit également la consolidation et la valorisation des acquis du Programme de Développement des plantes à Racines et Tubercules (PDRT) par la structuration des organisations paysannes, l'appui aux activités des groupements de producteurs et le développement du secteur privé rural à travers la promotion de 400 Micro et Petites Entreprises (MPE) et 200 Activités Génératrices de Revenus (AGR) sur les filières tubercules et racines, riz, ananas et maraîchage. Il convient de préciser que le PDRT avait été cofinancé par la BOAD et le FIDA en 2000.

L'objectif global du Projet est de contribuer à la création de conditions nécessaires à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : i) soutenir la promotion d'infrastructures rurales utiles à l'amélioration des conditions de mise en marché des produits agricoles et à l'augmentation des revenus des populations cibles ; ii) appuyer le développement des MPE et des AGR agricoles ou extra agricoles intervenant dans le cadre des filières retenues et contribuant à la croissance économique en milieu rural ; et iii) appuyer les MPE dans le

développement de leurs organisations professionnelles à la base et dans l'amélioration de leurs capacités pour faciliter leur insertion durable dans les circuits du marché.

## **II. JUSTIFICATION**

Le PACER qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) du Bénin, trouve sa justification essentiellement dans les considérations suivantes : i) contribution à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaires ; ii) renforcement des infrastructures d'accompagnement et de mise en marché ; et iii) nécessité de consolider, valoriser et prolonger les acquis du PDRT.

## **III. COMPOSANTES**

Le projet est articulé autour de deux composantes opérationnelles interdépendantes et une composante transversale, à savoir : i) appui au développement des filières ; ii) développement des infrastructures rurales ; et iii) Unité de Coordination et de Gestion du Projet.

## **IV. COÛT ET FINANCEMENT**

Le coût total hors taxes du Projet, évalué à 21 526 M FCFA, est financé comme suit :

- BOAD (prêt souverain aux conditions du marché, bonifié) : 6 500 M FCFA(30,2%)
- FIDA : 8 055 M FCFA(37,4%);
- IMF : 4 804 MFCFA(22,3%);
- BÉNÉFICIAIRES : 1 401 M FCFA(6,5%)
- ETAT béninois : 766 M FCFA (3.6%)

1